

# GRETA DU VAR – I.F.T.S. Var Ouest

## Institut des Formations en Travail Social

### Antenne TOULON – Site Collège Maurice GENEVOIX

✉ **Boulevard des Armaris**  
**83 000 TOULON**  
☎ **04 94 58 61 58**  
@ [greta.var-ifts@ac-nice.fr](mailto:greta.var-ifts@ac-nice.fr)



*Interlocuteurs ...*

+ **Karima FABRET**  
+ **Peggy GARNERO**  
+ **Charlène BOYER**  
+ **Magali MATIAS-MICHEL**

Directrice IFTS – IFAS  
Responsable de formation IFTS  
Secrétaire IFTS  
Conseillère en Formation Continue



## DOSSIER DE CANDIDATURE 2023 - 2024

### Formation préparant au D.E.A.E.S *Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social*

**Session Mars 2023 - Février 2024**

**☞ Demandeurs d'emploi et salariés**

Conseil  
FORMATION  
qualification  
accompagnement  
bilan

## DEFINITION DU METIER

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie. En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement ...

### I. - CONDITIONS D'ADMISSION :

Pour être admis à suivre cette formation, les candidats doivent être âgés de dix-huit ans au moins à la date de leur entrée en formation.

Aucune condition de diplôme n'est requise mais pour être sélectionné, le candidat devra fournir :

☞ **Un dossier complet (Cf pièces exigées dans le dossier de candidature page 5)**

### II. PRESENTATION DU PROGRAMME D'ETUDES

**Parcours total de formation :** 1407 Heures  
**Formation en centre :** 567 heures théoriques au sein de l'IFTS (546h + 21H d'AFGSU niveau II)  
**Formation en stage :** 840 heures pour les candidats demandeurs d'emploi issus du parcours Régional (140 heures pour les candidats salariés, à prévoir en plus des heures en situation d'emploi)

DF1	Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	112h
DF2	Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité	91h
DF3	Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	105h
DF4	Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	147h
DF5	Travail en équipe pluridisciplinaire, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne	91h

La formation est validée par une qualification reconnue au niveau national par la DREETS PACA à travers le **D.E.A.E.S, Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social, qui constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social.**

#### A. La formation théorique :

La formation est organisée en modules, qui ont pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances indispensables pour exercer simultanément des activités visant à accompagner les personnes au quotidien et à coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés. L'enseignement est modulé entre cours magistraux, travaux de groupes, travaux pratiques, mises en situation professionnelles, entretiens individuels et évaluations est déterminée par les équipes enseignantes. **La présence en centre de formation comme en stage est obligatoire.** Chaque stagiaire est accompagné tout au long de sa formation (en centre comme en stage) par un référent, formateur du centre de formation.

## B. Les stages :

Les stages en milieu professionnel constituent au sein de la formation un temps d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle et sont effectués sur la base de trente-cinq heures par semaine. Un tuteur de la structure d'accueil prépare progressivement le stagiaire à l'exercice de ses fonctions, en lien avec le référent du centre de formation. Les lieux de stage correspondent aux lieux d'exercice des AES. Ils peuvent intervenir directement au domicile de la personne (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services d'aide à la personne (SAP), services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)...), en établissement social ou médico-social (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), maisons d'accueil spécialisées (MAS), des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), instituts médico-éducatifs (IME), des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (INTEP), des maisons d'enfant à caractère social (MECS)... dans structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

**L'évaluation des connaissances et des aptitudes des stagiaires est effectuée tout au long de leur formation au moyen du contrôle continu à travers des épreuves écrites et orales sur les 5 blocs de compétences :**

- Des connaissances théoriques et pratiques
- Des stages et évaluations sur le terrain professionnel

## C. EQUIPE PEDAGOGIQUE :

Intervenants	Spécialisation
Alexandrine PEROT	- Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne - Travail en équipe, gestion des risques et traitement des informations
ZAIER Christine	- Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
Martine GARCIA	- Accompagnement de la personne dans le respect et les règles d'hygiène et sécurité
J-L CRAYSSAC	- Ergonomie /, aide à la mobilité et transferts
STRONEK Armelle	- AFGSU – Attestation de Formation en Gestes et Soins d'Urgence - Niveau II

**Modalités d'évaluation durant le parcours : positionnement initial, intermédiaire et final + CCF**

## III. COUT DE LA FORMATION :

- ➔ 16 places conventionnées par le Conseil Régional de la Région Sud
- ➔ 20 places en contrat de professionnalisation signé avec une structure du médico-social ou des services à la personne (à démarcher par le candidat)

## VI. DATES A RETENIR :

Ouverture des inscriptions : **1<sup>er</sup> septembre 2022**

Clôture des inscriptions :  
**16 décembre 2022**

**4 Réunions d'informations collectives à :**

📍 **9h** au sein de l'IFTS – TOULON  
Collège Maurice Genevoix

- **Vendredi 16 septembre**
- **Vendredi 7 octobre**
- **Vendredi 10 novembre**
- **Vendredi 2 décembre**

accompagnement  
bilan

## Organisation du recrutement :

	Dates
<p>☞ <b>Sélections des dossiers de candidatures :</b></p> <p><i>(Par l'équipe de l'IFTS selon une grille critériée en fonction des pièces exigées au dossier et qui donne lieu à notation)</i></p>	<p><b>Semaine du 9 au 13 Janvier 2023</b></p>
<p>☞ <b>Entretiens oraux d'admission :</b></p> <p><b>Pour appréhender chez le candidat sa capacité à :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer, échanger, mener une réflexion, ...</li> <li>- Montrer les éléments de son appétence et de son projet</li> </ul> <p>[L'admission sur la liste principale et complémentaire est prononcée à partir de la note de 10/20.]</p>	<p><b>A partir du 23 Janvier</b></p> <p>À l'IFTS - Greta Var Ouest Antenne TOULON Site Collège M. GENEVOIX</p> <p><i>Une convocation nominative sera envoyée par courriel et voie postale</i></p>

**La Commission de validation des entrées en formation  
 (et la diffusion de la liste des admis) se tiendra en semaine 7  
 (Entre le 6 et 10 février)**

(liste lisible sur le site [www.legreta.com](http://www.legreta.com) et affichée devant le collège Genevoix – Toulon)

DATE DE DEBUT DE FORMATION ☞	<b>Vendredi 17 mars 2023</b>
DATE DE FIN DE FORMATION ☞	<b>Vendredi 23 février 2024</b>

## Ligne téléphonique pour renseignements :

- > IFTS Greta du Var : **04 94 58 61 58**
- > Du Lundi au vendredi de 8h à 16h30 - *(Sauf 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires)*

## Renvoi des dossiers complets par :

- > Courriel au secrétariat de l'IFTS ☞ [greta.var-ifts@ac-nice.fr](mailto:greta.var-ifts@ac-nice.fr)
- > Voie postale :
  - IFTS GRETA DU VAR**
  - Collège Maurice Genevoix : Boulevard des Armaris – 83000 Toulon**

Photo  
récente

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Formation préparant au **D.E.A.E.S** – Session 2022-2023

**Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social**

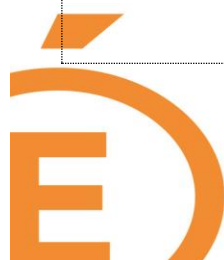
<b>Nom d'usage :</b>	Nom de naissance :	
<b>Prénom :</b>	Situation de famille :	Nb d'enfants :
Adresse mail :		

Né(e) le :	Département :	Pays :
Lieu :	Sexe :	Nationalité :

Adresse :	
Code postal :	Ville :
N° mobile :	N° fixe :
N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale :	
Dernière classe fréquentée, année, établissement :	
Diplôme(s) ou Titre(s) obtenu(s) : 1.....en date du..... 2.....en date du..... 3.....en date du.....	
Avez-vous un moyen de locomotion ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Lequel ? .....

<b>Situation actuelle : STATUT</b>		
• Etes-vous inscrit(e) au Pôle Emploi ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Agence de : N° Identifiant : Date de la dernière inscription :
		Percevez-vous des allocations POLE EMPLOI OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> si, oui lesquels ?
• Etes-vous suivi par une Mission Locale ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
• Etes-vous suivi par le CEDIS ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
• Etes-vous salariés ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Avez-vous fait une demande de financement en CIF ?
• Autre ?		Lequel ?

<b>PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :</b>	
.....	☎ :
Je soussigné(e), M.....atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document	
Fait à....., le.....	<b>Signature du candidat :</b> <input type="checkbox"/>



GRETA  
du Var

orientation  
certification  
conseil  
proximité  
**FORMATION**  
qualification  
accompagnement  
bilan

## PIÈCES À FOURNIR

**La conformité des pièces et la complétude du dossier sont les premiers critères d'évaluation**  
**Tous les documents notés en gras sont OBLIGATOIRES**

- La fiche de renseignements** ci-jointe complétée avec **photo récente**
- Photocopie Recto/Verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité** (la CNI réalisée mineur.e ne bénéficie pas des 5 ans de prolongation de validité)
- Pour les ressortissants étrangers, **un titre de séjour** (encore valide à l'entrée en formation)
- Lorsque le niveau de français à l'écrit et à l'oral ne peut être vérifié à travers les pièces produites ci-dessus (au regard notamment du parcours scolaire, des diplômes et titres ou du parcours professionnel) : **une attestation du niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe. Ou, à défaut : tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français à l'oral.**
- Un Curriculum Vitae** détaillé et mis à jour
- Une lettre de motivation manuscrite** adressée à l'attention de la Responsable de Formation
- Un document pédagogique manuscrit** en lien avec les attendus de la formation qui relate (au choix du.de la candidat.e) soit : une situation personnelle ou professionnelle vécue ; soit : son projet professionnel. *Ce document n'excède pas 3 pages, recto*

**ATTENTION : tout document demandé « manuscrit » sera rejeté s'il est remis sous forme dactylographiée**

- Selon la situation du.de la candidat.e, **la copie des originaux de ses diplômes** ou titres traduits en français ; *L'original sera demandé à l'entrée en formation* (**Le cas échéant** : la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires)
- Selon la situation du.de la candidat.e, **les attestations de travail**, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations des employeurs
- Autres justificatifs qui valorisent un engagement citoyen ou bénévole ou une expérience personnelle** (associative, sportive, culturelle....) en lien avec la profession d'Accompagnant Educatif et Social
- Une déclaration sur l'honneur** attestant de n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative ni de condamnation pénale en raisons d'une infraction incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES, conformément à l'article L227-10 du CASF et L133-6 du Code de l'action sociale et des familles
- Pour les demandeurs d'emploi : la fiche de « **prescription de formation** » établie par le conseiller Pôle Emploi
- Un certificat médical par un médecin** sur lequel devra être mentionné qu'il présente les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la fonction **et** qu'il est à jour de ses vaccinations obligatoires (D-T-Polio).
- Selon le cas, **la notification RQTH-Reconnaissance de la Qualité de Travailleur en situation de Handicap**